

## LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

### INTRODUCTION GENERALE

Didier WEBER, Conseil scientifique de l'INAVEM

Dans l'aventure conjugale – je parle d'aventure parce que ce parcours comporte bon nombre d'aléas et que les engagements les plus solennels n'en garantissent guère la pérennité – chacun mise une part importante de lui-même avec cette inconscience aveugle qui caractérise la passion amoureuse où l'un et l'autre ne font qu'un tout. Chacun va jusqu'à s'oublier, se fondre dans l'autre ; il n'est pas étonnant que la passion ne connaisse pas le conflit, puisqu'il n'y a pas d'autre.

Mais lorsque s'estompe l'état passionnel et que le ou la partenaire se manifeste dans sa singularité, ce qui est tout de même le destin de la très grande majorité des couples, il va bien falloir composer, trouver des compromis entre ce que veulent l'un et l'autre, abandonner cette illusion délicieuse du Tout indissociable, ce qui revient à perdre une partie de sa mise de départ.

Pour les sujets les moins assurés de leur personne, cette perte narcissique, attribuée au conjoint, peut constituer une blessure insupportable et déclencher la violence dans le couple, avec ces diverses phases qui sont maintenant bien identifiées : le meurtre passionnel ou le suicide sont les ultimes expressions de cette perte impossible.

Il s'agit d'une violence particulière, qui touche à l'intimité de chacun, par définition secrète où les protagonistes s'aiment et se détestent alternativement, ce qui en rend la résolution bien difficile.

Difficile parce que la dénonciation est souvent vécue comme une trahison ; cependant, les recherches épidémiologiques conduites depuis une quinzaine d'années, les campagnes d'information et la publicité qu'elles donnent au phénomène en facilitent le signalement, la progression des statistiques en est d'ailleurs la traduction directe.

Difficile parce que chaque intervenant a une expérience personnelle en la matière, qu'il ne faut pas confondre avec une compétence : nos contre-attitudes font partie de la complexité de la situation, en suscitant nos résistances ou au contraire notre enthousiasme dans la prise en charge des victimes.

Devant ces difficultés particulières, ces Assises tenteront de mieux comprendre le phénomène, à la fois dans sa genèse et dans les diverses réponses qui peuvent y être apportées : réponses judiciaires, médico-sociales et actions de terrain de la part des associations d'aide aux victimes.